

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Vallée-Jonction tenue lieu des séances, lundi le 6 octobre 2022, 16h30, dûment convoquée et à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers :

Siège #1 - Marie-Ève Roy
Siège #3 - Marie-Christine Lavoie
Siège #4 - Denis Vachon
Siège #5 - Yannick Rodrigue
Siège #6 - Louis Giguère

Est/sont absents:

Siège #2 - Dave Vachon

Formant quorum sous la présidence de la mairesse Patricia Drouin. Julie Cliche, directrice générale, et Nadia Bisson, directrice générale adjointe, assistent à la séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum et un mot de bienvenue, la séance est ouverte.

2022-10-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - SUJETS À DISCUTER
 - 3.1 - Réfection de la 3^{ème} rue du Parc Industriel
 - 3.2 - Étude géotechnique d'un mur de soutènement sur la rue Poulin
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Denis Vachon et résolu par l'ensemble des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3 - SUJETS À DISCUTER

2022-10-02

3.1 - Réfection de la 3^{ème} rue du Parc Industriel

ATTENDU QU'UN appel d'offres sur SEAO a été déposé pour l'asphaltage de la 3^e rue du Parc-Industriel avec ouverture des soumissions le vendredi 30 septembre 2022;

ATTENDU QUE cinq soumissionnaires ont déposé des offres;

ATTENDU QUE l'offre la plus basse jugée conforme était de Les Excavations Yannick Latulippe au montant de 258,238.51\$

Il est proposé par Monsieur Louis Giguère et résolu par l'ensemble des conseillers présents de mandater la compagnie les Excavations Yannick Latulippe sur recommandation de la firme d'ingénierie WSP, pour exécuter les travaux de réfection de la 3^e rue du Parc Industriel pour le coût de 258 238.51\$, taxes incluses, le tout pris à même le fonds local.

2022-10-03

3.2 - Étude géotechnique d'un mur de soutènement sur la rue Poulin

ATTENDU QU'UN appel d'offres sur invitation a été déposé pour l'étude géotechnique du mur de soutènement de la rue Poulin;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé des offres;

ATTENDU QUE l'offre la plus basse jugée conforme était de la firme Englobe au montant de 43 820\$

Il est proposé par Madame Marie-Christine Lavoie et résolu par l'ensemble des conseillers présents de mandater la firme Englobe, sur recommandation de la firme d'ingénierie Equip, pour réaliser l'étude géotechnique pour le coût de 43 820\$, excluant les taxes, le tout pris à même le fonds local.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

2022-10-04

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

À 16h35, il est proposé par Madame Marie-Eve Roy et résolu par l'ensemble des conseillers présents de lever la séance.

Patricia Drouin, mairesse

Julie Cliche, dir. gén./greffière-trés.

Je, Patricia Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.

Patricia Drouin, mairesse